

## Carboneutralité – Atteindre notre objectif

---

### Engagement de BMO

Depuis 2010, BMO s'est publiquement engagé à être carboneutre en ce qui a trait à la consommation d'énergie de ses installations (électricité, gaz naturel, diésel, mazout et propane), aux émissions associées au transport aérien et terrestre à des fins professionnelles et aux déchets solides des grandes installations destinés aux sites d'enfouissement.

### Parcours de BMO vers la carboneutralité

- Étape 1 : promouvoir l'efficacité énergétique comme « premier carburant » et limiter les émissions provenant du transport et les déchets.
- Étape 2 : acheter l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable par l'intermédiaire de crédits d'énergie renouvelable.
- Étape 3 : acheter des crédits de carbone de grande qualité pour compenser les émissions restantes de l'organisation.

### Efficacité énergétique

Nous gérons environ 1 800 installations, ce qui représente près de 1,7 million de mètres carrés d'espaces destinés à la vente au détail, à des bureaux et à des vocations particulières en Amérique du Nord et à l'étranger. La consommation d'énergie liée à l'exploitation des propriétés représente environ 86 % de l'empreinte carbone (émissions de gaz à effet de serre [GES]) de BMO. Afin d'accroître notre efficacité énergétique, nous adhérons aux principes de la norme ISO pour l'amélioration continue de la gestion de l'environnement et de l'énergie. Chaque année, nous continuons à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage, les équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), les dispositifs de contrôle, les enveloppes des bâtiments (toits et fenêtres) ainsi que d'autres équipements et systèmes éneergivores dans nos installations.

### Énergie renouvelable

En achetant de l'électricité issue de sources renouvelables, BMO soutient le développement de l'énergie renouvelable. Les sources d'énergie renouvelable comprennent notamment l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique, et la biomasse (y compris le biogaz). Ces sources sont plus propres que les sources non renouvelables à base de combustibles fossiles comme le charbon ou le pétrole, car elles se renouvellent naturellement. Nous avons établi une cible indicative afin de compenser au moins 90 % de nos émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement au moyen de l'achat de certificats d'énergie renouvelable Green-e ou certifiés EcoLogo en Amérique du Nord. L'approvisionnement en énergie renouvelable fait également partie d'une initiative complémentaire, le Green Power Partnership Program de l'Environmental Protection Agency (EPA), pour les installations de BMO aux États-Unis.

### Crédits compensatoires de carbone

BMO achète des crédits compensatoires de carbone de grande qualité pour neutraliser les émissions restantes des champs d'application 1, 2 et 3 (selon la classification des sources d'émissions du Protocole sur les gaz à effet de serre). Les crédits compensatoires de carbone sont issus de projets de conversion des gaz d'enfouissement en énergie, d'activités visant à prévenir les émissions de méthane et d'autres activités diverses, comme l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, le détournement des déchets des sites d'enfouissement ou encore l'optimisation des

procédés de traitement commerciaux et industriels. Ils répondent aux critères du programme Verified Carbon Standard (VCS) ou à la norme ISO 14064-2.

## **Vérification des émissions**

En tant que répondant du Carbon Disclosure Project (CDP), de l'indice Dow Jones de développement durable et d'autres cadres de production de rapports sur la durabilité, BMO fait appel à un tiers accrédité pour fournir une assurance raisonnable quant à l'exhaustivité et à l'exactitude des émissions de GES déclarées par la Banque.